

Une journée de réflexion

21 octobre 2012

[Print](#)

"Une journée de réflexion", MSC, n°278, novembre 1976, p.2.

Une journée de réflexion

C'est le jour où l'on se pose certaines questions inhabituelles.

Combien, dans ma paroisse, y a-t-il de paralytiques ? Combien de vieillards sans famille ? Où sont-ils ? Qui les visite ? Pour celui qui sort d'un séjour à l'hôpital ou en prison, quel foyer est équipé pour le recevoir et lui trouver du travail ? Si j'estime que pour le tiers-monde ma contribution est de 1 %, suis-je exact à la verser ?

Un jour par an pour relire l'évangile du pauvre Lazare, porté au ciel par les anges en face de l'autre qui n'avait pas songé à regarder Lazare. Celui-là, on le désigne sous le nom du « mauvais » riche. Cette désignation est erronée. Car l'évangile ne met pas en cause une mauvaise richesse mal acquise : il lui est reproché de ne pas prêter attention à Lazare. Il lui manquait une journée de réflexion...

Une journée de partage

Ces médicaments pour le Liban ne partiront que si la facture des laboratoires pharmaceutiques est payée comptant. Pour les tonnes de lait en poudre des enfants du Sahel, idem. Les repas des hébergés des Cités-Secours, il faut les régler sur-le-champ. Et depuis les colis de Noël jusqu'aux Micro-réalisations, depuis l'accueil aux réfugiés jusqu'au service « Prisons », cela se présente implacablement par des échéances en fin de mois.

Tout cela tient bon suspendu à un fleuve aux sources variées. Quelles sont ces sources ?

1. – La quête nationale

Réalisée dans toutes les paroisses de France, cette quête est affectée à 100 % au Secours Catholique suivant la règle suivante :

- 40 % restent sur place pour les secours distribués par la Délégation diocésaine,
- 60 % vont au Siège Social pour les secours au plan national et international.

2. - Les petits chèques

Par chèque postal ou par chèque bancaire arrivent régulièrement les dons de tous ceux qui s'intéressent à une destination préférée : cas « Messages », Cité de Lourdes, Rosier rouge, etc. Cette source est une des plus vivantes.

3. - Le 1 %

Certaines personnes ont choisi de verser 1 % de leur revenu pour telle détresse ou pour le tiers-monde. C'est un mode de calcul qui évite des hésitations continuelles.

Certains ont même convenu avec leur banque qu'elle effectue en leur nom ce versement

automatique.

4. - Les abonnements à « Messages »

Celui qui s'abonne (minimum 12 F par an) est tenu, par la réception de ce journal mensuel, au courant des grandes misères du monde entier comme des réalisations du Secours Catholique. Comme le chiffre des abonnés dépasse 940.000 , cela forme un réseau qui est un réel outil de travail.

5. - Prévoir maintenant pour « après »

Étant reconnu d'utilité publique, le Secours Catholique est exonéré de toutes taxes ou impôts de successions. Deux lignes dans un testament permettent un versement à 100 %. Plusieurs de nos réalisations ne vivent que grâce à un certain nombre de légataires prévoyants.

6. - La part du pauvre

Chaque jour jadis, une assiette était préparée sur la table de famille pour le pauvre qui se présenterait.

De nos jours cette tradition s'est adaptée aux conditions de vie actuelle. On annonce une intention de partage à l'occasion d'un baptême, ou d'un mariage, ou d'une fête de famille. Et on charge le Secours Catholique de la répartition. Le cœur a besoin de mains...

Nous serons jugés sur nos actes. Oui ou non, avons-nous apporté une aide réelle, perceptible, efficace à notre frère dans le besoin ? Chaque chapitre de l'Évangile nous pose clairement la question. Cette Journée nationale du 21 novembre propose des réponses variées...

URL source: <https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1976/une-journee-de-reflexion>